

# 4 Les élèves du second degré

## Présentation

La quasi-totalité des élèves du second degré apprend une première langue vivante, conformément aux programmes d'enseignement. L'infime proportion qui ne bénéficie pas de cet enseignement relève vraisemblablement d'adaptations des programmes sur le terrain liées à des situations particulières. L'anglais est étudié par 5 000 000 d'élèves, soit près de 93 % de ceux qui étudient une première langue vivante. Il est davantage choisi dans les établissements privés (94 %) que dans les établissements publics (92 %). Sa prédominance déjà importante se renforce encore en 2006. L'allemand est choisi par moins de 8 % des élèves ; les autres premières langues concernent moins de deux élèves sur cent [1].

La part des élèves qui suivent un enseignement de deuxième langue vivante est stabilisée autour de 78 %. Comme les années antérieures, l'espagnol voit sa part, parmi les deuxième langues étudiées, augmenter (supérieure à 70 %). Il est plus appris dans le secteur privé (72 %) que dans le secteur public (70 %). L'allemand, étudié comme deuxième langue par un élève sur sept, est davantage enseigné au lycée général et technologique (16 %) qu'au collège (à peine 13 % en quatrième et troisième) [2]. 99 000 élèves du lycée général et technologique étudient une troisième langue vivante, soit 6,5 % d'entre eux. Plus de quatre sur dix apprennent l'italien, près d'un sur cinq l'espagnol. Viennent ensuite, par ordre décroissant, le russe et le chinois (7 %), l'allemand (5 %), puis le portugais (4 %), chacune de ces langues ne concernant tout au plus que quelques milliers d'élèves. Le choix de la troisième langue peut également porter sur une langue régionale, comme c'est le cas pour 6 % des lycéens qui étudient trois langues.

En définitive, si l'on fait le bilan de l'apprentissage des langues vivantes dans le second degré, quelle que soit la place qu'elles occupent dans le choix des élèves (première, deuxième ou troisième langue), l'anglais est enseigné à 97 % des élèves, l'espagnol à 40 %, l'allemand à 15 %, l'italien venant ensuite loin derrière (4 %). Sur la période 2000-2006, le poids de chacune de ces langues a progressé, à l'exception de l'allemand [3].

## Définitions

■ **Étude des langues vivantes.** L'étude d'une première langue est obligatoire pour tous dès l'entrée dans l'enseignement du second degré. Les élèves des classes préparatoires à l'apprentissage sont dispensés de l'apprentissage des langues, tandis que l'étude à part égale de deux premières langues (ou "bilangisme") dès la sixième se développe (9 % des élèves en 2006, 5 % en 2004). Ce démarrage d'une deuxième langue vivante dès l'entrée au collège est une anticipation de ce qui relève actuellement de la classe de quatrième et est à mettre en relation avec le développement de l'apprentissage des langues dans le premier degré.

La deuxième langue vivante est un enseignement obligatoire en classe de quatrième, optionnel en troisième. En seconde générale et technologique, elle est proposée au titre des enseignements de détermination au choix. En première et en terminale générales, elle est obligatoire pour les séries Scientifique et Économique et sociale, quasiment incontournable en série Littéraire. Dans les autres classes du second cycle général et technologique, elle continue de faire partie des enseignements optionnels (obligatoires ou facultatifs). La troisième langue est également un enseignement optionnel offert aux élèves des classes de seconde, première et terminale générales et technologiques.

L'étude d'une langue vivante ne concerne pas tous les élèves de second cycle professionnel : elle est obligatoire pour ceux des classes de baccalauréat professionnel, de BEP et de certains CAP (secteur tertiaire et hôtellerie-restauration).

### ■ Les formations :

- collège : classes de sixième à troisième, CPA, CLIPA, formation d'apprenti junior, UPI et dispositifs-relais ;
- lycée général et technologique : classes préparant aux baccalauréats généraux et technologiques, ou au brevet de technicien ;
- lycée professionnel : classes préparant au CAP, BEP, baccalauréat professionnel, brevet des métiers d'art, ou à toute autre formation professionnelle de niveaux IV et V.

## → Pour en savoir plus

### Publications

– Note d'Information, 05.26.

Sources : Système d'information SCOLARITÉ et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat.

## L'étude des langues vivantes dans le second degré

**[1] Effectifs d'élèves du second degré selon la première langue vivante étudiée à la rentrée 2006**  
(France métropolitaine + DOM, Public [y compris EREA] + Privé)

	Effectif total	Élèves étudiant une LV1		Répartition par langue étudiée				
		Effectif	%	Allemand	Anglais	Espagnol	Italien	Autres (2)
Sixième	792 003	790 993	99,9	84 061	750 076	16 762	3 967	3 198
Cinquième	750 760	750 247	99,9	77 899	709 592	16 894	3 386	2 773
Quatrième	768 672	768 135	99,9	55 410	705 294	5 883	418	1 130
Troisième	778 650	777 224	99,8	57 109	712 654	5 857	501	1 103
CPA, CLIPA, App. Junior, UPI, dispo-relais	10 499	9 678	92,2	180	9 330	89	30	49
<b>Total collège hors SEGPA (1)</b>	<b>3 100 584</b>	<b>3 096 277</b>	<b>99,9</b>	<b>274 659</b>	<b>2 886 946</b>	<b>45 485</b>	<b>8 302</b>	<b>8 253</b>
<b>SEGPA</b>	<b>106 597</b>	<b>105 071</b>	<b>98,6</b>	<b>3 501</b>	<b>100 111</b>	<b>1 335</b>	<b>70</b>	<b>54</b>
Seconde	525 954	525 676	99,9	39 218	481 598	3 549	331	980
Première	482 663	482 453	100,0	36 260	440 550	4 305	341	997
Terminale	482 567	482 401	100,0	36 540	439 142	5 190	443	1 086
<b>Total lycée général et techno. (1)</b>	<b>1 491 184</b>	<b>1 490 530</b>	<b>100,0</b>	<b>112 018</b>	<b>1 361 290</b>	<b>13 044</b>	<b>1 115</b>	<b>3 063</b>
<b>Total lycée professionnel (1)</b>	<b>719 666</b>	<b>706 139</b>	<b>98,1</b>	<b>17 426</b>	<b>672 828</b>	<b>14 970</b>	<b>779</b>	<b>136</b>
<b>Total second degré</b>	<b>5 418 031</b>	<b>5 398 017</b>	<b>99,6</b>	<b>407 604</b>	<b>5 021 175</b>	<b>74 834</b>	<b>10 266</b>	<b>11 506</b>
%				7,5	92,7	1,4	0,2	0,2
Public	4 295 459	4 283 517	99,7	346 394	3 964 850	61 010	9 118	9 622
Privé	1 122 572	1 114 500	99,3	61 210	1 056 325	13 824	1 148	1 884

(1) Voir définitions. (2) Y compris langues par correspondance. (3) Une partie de ces élèves étudient deux premières langues vivantes. Le "bilinguisme" concerne 67 071 élèves de sixième (8,5 %), et 60 297 élèves de cinquième (8,0 %).

Lecture - 99,6 % des élèves du second degré apprennent une première langue vivante. Parmi eux, 7,5 % apprennent l'allemand.

**[2] Effectifs d'élèves du second degré selon la deuxième langue vivante étudiée à la rentrée 2006**  
(France métropolitaine + DOM, Public [y compris EREA] + Privé)

	Effectif total	Élèves étudiant une LV2		Répartition par langue étudiée					Langues régionales
		Effectif	%	Allemand	Anglais	Espagnol	Italien	Autres (2)	
Quatrième	768 672	762 651	99,2	95 591	61 030	548 210	50 931	6 625	264
Troisième	778 650	728 808	93,6	92 957	61 338	518 989	48 886	6 302	336
<b>Total 4<sup>e</sup> + 3<sup>e</sup></b>	<b>1 547 322</b>	<b>1 491 459</b>	<b>96,4</b>	<b>188 548</b>	<b>122 368</b>	<b>1 067 199</b>	<b>99 817</b>	<b>12 927</b>	<b>600</b>
Seconde	525 954	509 726	96,9	77 216	42 787	353 472	31 033	4 914	304
Première	482 663	425 688	88,2	66 945	39 283	289 641	25 022	4 456	341
Terminale	482 567	418 955	86,8	68 453	40 296	281 655	23 680	4 457	414
<b>Total lycée général et techno. (1)</b>	<b>1 491 184</b>	<b>1 354 369</b>	<b>90,8</b>	<b>212 614</b>	<b>122 366</b>	<b>924 768</b>	<b>79 735</b>	<b>13 827</b>	<b>1 059</b>
<b>Total lycée professionnel (1)</b>	<b>719 666</b>	<b>81 425</b>	<b>11,3</b>	<b>9 096</b>	<b>5 041</b>	<b>63 196</b>	<b>3 212</b>	<b>769</b>	<b>111</b>
<b>Ensemble</b>	<b>3 758 172</b>	<b>2 927 253</b>	<b>77,9</b>	<b>410 258</b>	<b>249 775</b>	<b>2 055 163</b>	<b>182 764</b>	<b>27 523</b>	<b>1 770</b>
%				14,0	8,5	70,2	6,2	0,9	
Public	2 966 306	2 314 738	78,0	307 631	212 623	1 612 795	160 184	20 095	1 410
Privé	791 866	612 515	77,4	102 627	37 152	442 368	22 580	7 428	360

(1) Voir définitions. (2) Y compris langues régionales et par correspondance.

Lecture - 77,9 % des élèves du second degré apprennent une deuxième langue vivante. Parmi eux, 14,0 % apprennent l'allemand.

**[3] Bilan de l'apprentissage des langues vivantes dans le second degré (première, deuxième, troisième langues et autre modalité [1]) à la rentrée 2006**  
(France métropolitaine + DOM, Public [y compris EREA] + Privé)

	Effectif total	Répartition par langue étudiée									Langues Autres		
		Allemand	Anglais	Espagnol	Italien	Russe	Portugais	Chinois	Arabe	Hébreu	Japonais	régio.	(3)
Collège hors SEGPA	3 100 584	463 234	3 009 321	1 112 920	108 149	4 089	5 562	2 367	2 176	3 323	299	28 012	2 948
SEGPA	106 597	3 501	100 111	1 335	70	-	49	-	-	-	-	-	5
Lycée général et techno. (2)	1 491 184	328 807	1 483 843	955 224	123 147	10 618	6 392	10 097	4 292	3 658	2 603	8 179	8 864
Lycée professionnel (2)	719 666	26 522	677 869	78 166	3 991	-	220	-	93	100	-	782	492
<b>Total second degré</b>	<b>5 418 031</b>	<b>822 064</b>	<b>5 271 144</b>	<b>2 147 645</b>	<b>235 357</b>	<b>14 707</b>	<b>12 223</b>	<b>12 464</b>	<b>6 561</b>	<b>7 081</b>	<b>2 902</b>	<b>36 973</b>	<b>12 309</b>
%		15,2	97,3	39,6	4,3	0,3	0,2	0,2	0,1	0,1	< 0,1	0,7	0,2
Public	4 295 459	656 769	4 177 490	1 686 998	201 451	13 228	11 667	9 455	6 200	543	2 004	30 588	9 906
Privé	1 122 572	165 295	1 093 654	460 647	33 906	1 479	556	3 009	361	6 538	898	6 385	2 403
Rappel rentrée 2005	5 485 437	15,4	97,1	39,5	4,4	0,3	0,2	0,2	0,1	0,1	< 0,1	0,7	0,2
Rappel rentrée 2000	5 614 427	18,4	95,3	34,2	3,8	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	< 0,1	0,4	0,2

(1) Au-delà des langues prévues dans les programmes d'enseignement, les académies peuvent ponctuellement développer l'apprentissage de langues "surnuméraires", notamment les langues régionales au collège. (2) Voir définitions. (3) Y compris langues par correspondance.

Lecture - En 2006, 15,2 % des élèves du second degré apprennent l'allemand au titre de la première, deuxième ou troisième langue.